



académie
Martinic

PIECES A FOURNIR DANS LE CADRE D'UNE CANDIDATURE
EN QUALITE DE VOLONTAIRE SERVICE CIVIQUE

- Une photocopie de la carte d'identité (recto/verso) ou du passeport.
- Le numéro de sécurité sociale avec la clé. Photocopie de la carte vitale (avec chiffres lisibles)
- Le régime d'affiliation sécurité sociale, la caisse d'affiliation et le département de la caisse d'affiliation.(LMDE, CGSS...)
- Un relevé d'identité bancaire
- Si la famille est bénéficiaire du RSA, fournir attestation CAF, idem si le VSC est boursier.
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin n°3) à demander sur Internet. Attention : plusieurs jours sont nécessaires avant de le recevoir par voie postale. Demande à faire par Internet avant même de participer à l'entretien.
- Préciser sa situation familiale
- Justificatif de domicile (facture EDF, téléphone...) + courrier des parents si le VSC est logé chez eux

- Attestation pôle emploi si inscrit ou attestation université si étudiant.

Si le VSC est retenu, il lui sera demandé en outre :

- Un certificat d'aptitude au service civique universel délivré par son médecin généraliste.

Ce certificat est un simple document attestant par le praticien de la capacité du volontaire à pouvoir exercer dans un établissement scolaire.